

SYNDICAT MIXTE DE GESTION DE L'ÉCOLE NATIONALE DE MUSIQUE
DANSE ET ART DRAMATIQUE DE VILLEURBANNE

46, cours de la République – 69100 Villeurbanne

Comité syndical
Délibération de la séance du jeudi 20 Mars 2025
A la Salle de l'ancienne Bibliothèque – HdV de
Villeurbanne

Membres du comité syndical				Délibération n° 2504
En exercice	Présents	Pouvoirs	Absents	Objet : Compte Administratif et Compte de Gestion 2024
9	6	2	3	Rapporteur : M. Stéphane FRIOUX
Délibéré : Adopté à l'unanimité				Annexe : Oui

Président : Monsieur Stéphane Frioux

Présent(e)s : Monsieur Stéphane Frioux, Adjoint au Maire, Ville de Villeurbanne
Monsieur Hugo Dalby, Conseiller Métropole de Lyon
Madame Caroline Lagarde, Conseillère Métropole de Lyon
Madame Anne Reveyrand, Conseillère Métropole de Lyon
Madame Aurélie Loire, Adjointe au Maire, Ville de Villeurbanne
Madame Corinne Subai, Conseillère Métropole de Lyon

Pouvoirs : Monsieur Gaëtan Constant, Adjoint au Maire, Ville de Villeurbanne, à Mme Lagarde
Madame Morgane Guillas, Conseillère Municipale Déléguée, Ville de Villeurbanne, à Mme
Loire

Excusé(e)s : Monsieur Cédric Van Styvendael, Maire, Ville de Villeurbanne
Monsieur Gaëtan Constant, Adjoint au Maire, Ville de Villeurbanne
Madame Morgane Guillas, Conseillère Municipale Déléguée, Ville de Villeurbanne

Transmission à la Préfecture le 2 avril 2025

Délibération n°2504 - Compte de gestion 2024 et Compte administratif 2024

Mesdames, Messieurs,

Il est proposé aux membres du Syndicat Mixte de Gestion, après assurance que le Receveur a repris dans ses écritures le montant de tous les titres de recettes émis et celui de tous les mandats de paiement ordonnancés et qu'il a procédé à toutes les opérations d'ordre qu'il lui a été prescrit de passer dans ses écritures, d'approuver le Compte de gestion 2024 ainsi que le Compte administratif 2024 du Syndicat Mixte de Gestion de l'École Nationale de Musique, Danse et Art Dramatique de Villeurbanne, synthétisé comme suit :

CA 2024		DEPENSES	RECETTES
REALISATION DE L'EXERCICE	SECTION DE FONCTIONNEMENT	6 111 868.05 €	6 202 253.30 €
	SECTION D'INVESTISSEMENT	124 397.69 €	209 380.19 €
EXCEDENT DE L'EXERCICE N-1	Exoédent de fonctionnement	333 485.13 €	
	Déficit d'investissement	- 7 270,06 €	
RESULTAT CUMULE	SECTION DE FONCTIONNEMENT	6 111 868.05 €	6 535 738.43 €
	SECTION D'INVESTISSEMENT	124 397.69 €	202 110.13 €
	SOLDE 2024 :		
	FONCTIONNEMENT	423 870.38 €	
	INVESTISSEMENT	77 712.44 €	

Deux documents annexes :

- Compte de Gestion 2024 (signature dématérialisée)
- Compte Administratif 2024

Après vote, les membres du Comité Syndical approuvent la délibération et autorisent le Président à la signer.

Stéphane FRIOUX

Président du Syndicat Mixte de Gestion

Ecole Nationale de Musique, Danse et Art Dramatique
Villeurbanne

Syndicat Mixte de Gestion
de l'Ecole Nationale de Musique
de Villeurbanne
46, cours de la République
69100 Villeurbanne
Tél: 04 78 68 98 27